

Commune de



Saint-Laurent La Conche

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LA-CONCHE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE

Par arrêté municipal n°2024-09 du 20/02/2024, le projet de modification n°1 du PLU et le zonage d'assainissement pluvial et schéma de gestion des eaux pluviales de la commune de Saint-Laurent-la-Conche sont soumis à une enquête publique conjointe.

Conformément aux décisions de la MRAE n° 2023-ARA-AC-3129 du 22 août 2023 et n° 2023-ARA-KKPP-3237 du 21 novembre 2023, les projets de modification n°1 du PLU et de zonage d'assainissement pluvial et schéma de gestion des eaux pluviales n'ont pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

L'enquête publique se déroulera en mairie, le Bourg 42210 Saint-Laurent-la-Conche, à compter du vendredi 8 mars 2024 à 14h00 jusqu'au jeudi 28 mars 2024 à 16h00. La personne responsable des projets est M. Jean-Luc POYADE, Maire. Toute information relative l'enquête publique conjointe peut être demandée auprès de la mairie : le Bourg 42210 Saint-Laurent-la-Conche ou par courrier électronique à : enquete-publique-5238@registre-dematerialise.fr et enquete-publique-5239@registre-dematerialise.fr

Pendant toute la durée de l'enquête publique conjointe, le public pourra consulter gratuitement les dossiers d'enquête publique

- en version papier ou sur un poste informatique à la mairie de Saint-Laurent-la-Conche du vendredi 8 mars 2024 à 14h00 jusqu'au jeudi 28 mars 2024 à 16h00 aux jours et horaires d'ouverture de la mairie,
- en version numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5238> pour la modification du PLU et <https://www.registre-dematerialise.fr/5239> pour le zonage d'assainissement pluvial et schéma de gestion des eaux pluviales

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra déposer ses observations et faire ses propositions :

- soit sur les registres d'enquête papier mis à disposition en mairie de Saint-Laurent-la-Conche aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- soit lors des permanences du commissaire enquêteur qui se tiendront en mairie de Saint-Laurent-la-Conche - Le Bourg 42210 Saint-Laurent-la-Conche, les vendredi 8 mars 2024 de 14h00 à 16h00, lundi 18 mars 2024 de 9h00 à 11h00, jeudi 28 mars 2024 de 14h00 à 16h00,
- soit sous format électronique sur les registres dématérialisés à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5238> pour la modification du PLU et <https://www.registre-dematerialise.fr/5239> pour le zonage d'assainissement pluvial et schéma de gestion des eaux pluviales
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-5238@registre-dematerialise.fr pour la modification du PLU et enquete-publique-5239@registre-dematerialise.fr pour le zonage d'assainissement pluvial et schéma de gestion des eaux pluviales
- soit par courrier adressé à : Monsieur le commissaire enquêteur Mairie de Saint-Laurent-la-Conche - Le Bourg 42210 Saint-Laurent-la-Conche.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera la modification n°1 du plan local d'urbanisme, éventuellement modifié, pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Laurent-la-Conche, aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi que sur le site internet de la commune : <http://www.saintlaurentlaconche.com/>